

LES DÉCRYPTAGES

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

L'Europe, nouveau terrain de jeu de Frédéric de Courtois

Tout juste élu vice-président d'Insurance Europe, le numéro deux du groupe **Generali** entend peser dans les futurs débats sur la révision de Solvabilité 2 et la mise en place du produit d'épargne paneuropéen (Pepp).

Frédéric de Courtois vient d'être élu vice-président de la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance.



Le 22 mai dernier, Frédéric de Courtois a élargi son périmètre d'activité. Ce jour-là, le *general manager* de **Generali** a été nommé vice-président d'Insurance Europe, la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance. Élu pour un mandat de trois ans, il formera avec l'Allemande Michaela Koller (directrice générale d'Insurance Europe) et l'Autrichien Andreas Brandstetter (président) un trio qui entend peser sur les débats liés à l'assurance au sein de la Commission européenne, du Parlement européen et de l'Eiopa (régulateur européen).

De fait, les chantiers auxquels vont s'attaquer les responsables d'Insurance Europe sont nombreux. En premier lieu, la mise en place du produit d'épargne retraite paneuropéen (Pepp). Le 13 février dernier, les institutions européennes ont approuvé le principe du lancement de ce produit retraite européen individuel. Quatre mois plus tard, les modalités de mise en œuvre n'ont pas encore été définies. Les élections européennes terminées, les échanges sur le Pepp devraient reprendre à Bruxelles.

Nombreux chantiers d'harmonisation en perspective

« Nous devons travailler avec l'Eiopa pour définir les contours précis de ce produit, qui sera lancé a priori d'ici à deux ans », indique Frédéric de Courtois, qui ne tarit pas d'éloge sur ce nouveau mécanisme : « Avoir un produit de retraite individuelle transparent, harmonisé dans toute l'Europe, doit encourager l'épargne longue. C'est une bonne chose pour les clients, mais aussi pour l'économie. » Il sait toutefois que l'avenir de ce nouveau dispositif n'est pas

Son parcours

Diplômé de l'École nationale des télécommunications de Paris, de l'Institut des actuaires français et du Collège des ingénieurs de l'École nationale des ponts et chaussées, Frédéric de Courtois débute sa carrière en 1990 au sein de CGI Informatique.

■ 1993 En poste au sein de la direction financière de l'UAP

■ 2000 Vice-président d'Axa conseil

■ 2001 Directeur général adjoint d'Axa Re

■ 2003 Directeur financier d'Axa Japon

■ 2006 Responsable de la finance, du marketing et de l'offre et directeur général d'Axa Japon & Asie-Pacifique Dommages

■ 2013 Directeur général d'Axa Assicurazioni et directeur général d'Axa MPS, les deux filiales d'assurance du groupe Axa en Italie

■ 2016 Directeur général de **Generali** Global Business Lines & International

■ Depuis 2018 *General manager* du groupe **Generali**.

encore totalement écrit: «*Nous ne connaissons pas encore le potentiel de ce produit. Les discussions que nous pourrions avoir avec le régulateur sur les modalités d'application seront donc très importantes.*»

Révision de Solvabilité 2

Autre sujet sur lequel Frédéric de Courtois devrait plancher lors des prochains mois, une fois la nouvelle Commission européenne et le nouveau Parlement en place: la révision de Solvabilité 2. Pour le numéro deux du groupe **Generali**, la directive «*n'est pas parfaite, car elle ne tient pas assez compte des produits localement*». Pas question pour autant de changer en profondeur «*un système qui fonctionne plutôt bien*». Selon lui, Solvabilité 2 a deux défauts: une trop grande volatilité et une vision trop court-termiste des métiers de l'assurance. «*Nous prêchons donc au sein d'Insurance Europe pour que la révision concerne essentiellement ces deux points-là*», indique-t-il.

Toujours est-il qu'avec Solvabilité 2, la directive sur la distribution d'assurances (DDA), le règlement général sur la protection des données (RGPD), Frédéric de Courtois estime que «*l'Europe a tendance à mettre en place des règlements, même s'ils sont utiles, trop compliqués*». Il juge notamment que l'objectif de DDA – lié à la transparence des produits et à la protection du consommateur – n'a pas été atteint. Et prévient d'ores et déjà qu'Insurance Europe sera attentif à la mise en œuvre des réglementations de nature comptable IFRS 9 et IFRS 17, qui seront «*certainement aussi*

Chez **Generali**, l'avenir passe (aussi) par le Vieux Continent

En plus de son mandat à Insurance Europe, Frédéric de Courtois conserve ses responsabilités au sein de **Generali**. Un groupe dans lequel l'Europe occupe une place particulière (voir L'Argus n° 7589, du 17 janvier), à l'occasion de la présentation du nouveau plan stratégique en novembre dernier, **Philippe Donnet**, le directeur général du groupe italien, avait en effet indiqué vouloir consolider «*la position de leader (NDLR : de **Generali**) sur le marché européen*». Un discours repris aujourd'hui par le numéro deux du groupe. «*L'Europe est un marché important pour l'assurance, et le sera encore plus dans le futur. Car les besoins en termes*

de retraite, de santé et de dépendance vont croître au cours des prochaines années sur le continent», souligne Frédéric de Courtois. Une des convictions stratégiques de **Generali** consiste à parier sur le fait que les marchés des professionnels et des PME vont croître dans les prochaines années. «*C'est un segment sur lequel nous voulons donc plus investir. Un segment où le potentiel de croissance dans la majorité des pays d'Europe est fort*», précise le *general manager*, qui rappelle tout de même que le groupe italien est positionné sur 30 marchés dans le monde représentant 4 milliards de personnes.

“ Avoir un produit de retraite individuelle transparent, harmonisé dans toute l'Europe, doit encourager l'épargne longue. C'est une bonne chose pour les clients, mais aussi pour l'économie. ”

complexes que Solvabilité 2». Pour le vice-président de la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance, cette surréglementation n'est pas sans conséquence sur l'attractivité du Vieux Continent. «*L'Europe a donné la priorité à la protection des données, mais une réglementation trop stricte en la matière aura tendance à inciter les assuretech positionnées sur les data et l'intelligence artificielle à préférer se développer sur des continents où la réglementation est plus souple*», considère-t-il. Prenant l'exemple de **Generali**, où les assuretech sont plutôt perçues comme des partenaires, Frédéric de Courtois estime que celles-ci «*permettent d'améliorer la chaîne de valeurs et le service aux clients*». Pour autant, s'il accepte cette nouvelle concurrence, il demande à ce que «*ces sociétés aient les mêmes contraintes réglementaires*» que les entreprises traditionnelles. Est-il finalement prêt

à accueillir à bras ouverts ces nouveaux acteurs? «*Au régulateur de faire les bons choix, mais il n'y a pas de réponse simple*», concède-t-il.

Favoriser l'économie durable

S'il y a, en revanche, un sujet sur lequel le *general manager* de la compagnie italienne a un avis tranché, c'est celui du développement durable. Alors que des travaux sont en cours pour favoriser les investissements des sociétés d'assurance et promouvoir l'économie durable, les compagnies pourraient, à son sens, «*aller encore plus loin, et donner une impulsion plus forte en matière de RSE (responsabilité sociale des entreprises)*», insiste-t-il, précisant que l'assurance doit aussi être exemplaire sur les questions de diversité et d'inclusion. «*Il n'y a pas que des sujets techniques en Europe!*», conclut-il, non sans malice.

● NICOLAS THOUET